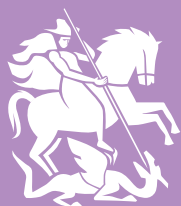


07

Avril/Mai
2022



VILLENEUVE SAINT-GEORGES

Magazine



PROPRETÉ URBAINE & ENVIRONNEMENT

Les serres municipales - p 11

SOMMAIRE

- 03 Édito
- 04 Arrêt sur images
- 08 Budget
- 11 Dossier propreté
- 17 Seniors
- 20 À l'affiche
- 22 Sports
- 24 Santé



8

ARRÊT SUR IMAGES



10

PLAN MARSHALL



11

PROPRETÉ & ENVIRONNEMENT



22

SPORTS



25

ÉCONOMIE

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE UKRAINIEN

Suite à la collecte organisée par la municipalité et les services municipaux en soutien à la population ukrainienne, la solidarité continue.

- Les dons de produits de première nécessité sont centralisés au magasin Franprix de la commune.
- Le CCAS centralise toutes les demandes d'hébergement, de dons et recherche des bénévoles pour donner des cours de français.

Franprix : 2 rue Henri Janin à Villeneuve-Saint-Georges
Centre communal d'action sociale : 01 45 10 13 20



Le Maire et les élus remercient les Villeneuvois de leur générosité.



Le Maire a remis la collecte organisée par la ville au gérant du magasin Franprix.



Poursuivons nos efforts

Chères Villeneuvoises, Chers Villeneuvois.

Le 24 février dernier, nous avons assisté avec stupeur à l'entrée des chars russes en Ukraine et à l'invasion de ce pays par les troupes de la deuxième armée du monde.

Après Budapest, Prague, Kaboul, la Géorgie, la Crimée, les forces russes envahissent une nouvelle fois une nation indépendante et souveraine. C'est désormais tout un pays qui se retrouve confronté aux horreurs de la guerre et à son cortège de victimes innocentes et ce, par la volonté d'un seul homme qui se comporte comme un dictateur.

Un élan de générosité formidable envers le peuple ukrainien s'est formé immédiatement dans notre pays et notre ville y a contribué également. Des familles villeneuvoises ont elles aussi participé à cette chaîne de solidarité et de fraternité envers un peuple ami.

Cette agression insupportable et cette guerre qui dure sont là pour nous rappeler que nos systèmes démocratiques et nos institutions peuvent être fragilisés par des attaques aussi bien venues de l'intérieur que de l'extérieur. Souvenons-nous des attaques terroristes de novembre 2015 et de la longue liste d'attentats dont notre pays est victime depuis de trop nombreuses années.

L'élection présidentielle à laquelle j'invite tous les électeurs villeneuvois à participer et à voter, est aussi une façon d'affirmer pour chacun d'entre nous notre attachement aux valeurs démocratiques, à la liberté et au libre choix pour chaque nation de choisir son destin.

Ne l'oublions jamais.

Le printemps arrive

En ce début de renouveau de la nature, nous célébrons dans notre ville le retour des beaux jours.

Dans ce numéro de votre magazine municipal vous découvrirez comment nous agissons chaque jour pour préserver l'environnement, lutter contre les dégradations et différentes pollutions qui altèrent notre qualité de vie.

Des bords de l'Yerres aux bords de Seine en passant par nos parcs publics, nous poursuivons nos actions au quotidien pour contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie et au respect de la biodiversité pour chaque saison de l'année. Espaces verts, fleurissement, propreté urbaine nous agissons sur tous les fronts. Le prochain marché du terroir qui se déroulera le 16 avril aux HBM avec plus de cinquante exposants est là pour témoigner de l'attractivité retrouvée de notre ville.

Nous traversons une période difficile et l'augmentation des prix, notamment celle des prix de l'essence et du gaz, impacte durement notre pouvoir d'achat. De nombreuses familles villeneuvoises ont des difficultés à payer leurs factures énergétiques. C'est pourquoi, j'ai interpellé les bailleurs sociaux de la ville, pour qu'ils mettent en place immédiatement le bouclier énergétique voulu par le gouvernement afin de bloquer cette hausse des prix insupportable.

Nous poursuivons nos efforts, malgré la situation financière déplorable héritée de nos prédécesseurs (voir notre dossier sur le budget 2022) pour améliorer le cadre de vie des Villeneuvois, continuer à investir et offrir à chacun d'entre nous une ville où il fait mieux vivre. Les mesures budgétaires drastiques, que nous avons prises, nous permettront de pouvoir améliorer la situation financière dès l'année prochaine.

Il reste encore beaucoup à faire mais vous pouvez compter sur nous pour continuer à redresser la ville et rendre à chacun d'entre nous la fierté d'être Villeneuvois.

Sincèrement à vous.
Philippe Gaudin.

Maire de Villeneuve-Saint-Georges

8/03

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, la ville et les associations ont proposé différentes actions de sensibilisation : projection de film, expo, débats, spectacle. Un programme porté par deux élues, Naoual El Ouahta, maire adjointe en charge du droit des femmes et de la famille et Vanessa Tillé, conseillère municipale déléguée à la culture.



La conseillère municipale, Vanessa Tillé, lors de l'exposition « Femmes à l'honneur », à la Maison des Artistes en présence des élus et du public.



Naoual El Ouahta, adjointe au Maire et les élues, aux côtés de nombreuses femmes villeneuvoises lors de la soirée-débat au Sud-Est Théâtre.

11/03



COMMÉMORATION DES VICTIMES DU TERRORISME

Lors de la cérémonie de commémoration de la journée nationale et européenne en hommage aux victimes du terrorisme, le 11 mars, le Maire s'est exprimé : «Ces victimes de la barbarie ont perdu leur vie et laissé de la douleur autour d'eux. Il est bon de se le remémorer et de tout faire pour que cela ne se reproduise plus jamais. C'est notre combat de tous les jours, celui des policiers, des pompiers, mais aussi des décideurs. Quand nous exécutons nos missions, nous devons garder en mémoire le souvenir de ces victimes.»



Le Maire, les élus, les sapeurs-pompiers et les Villeneuvois ont observé une minute de silence en mémoire des victimes.

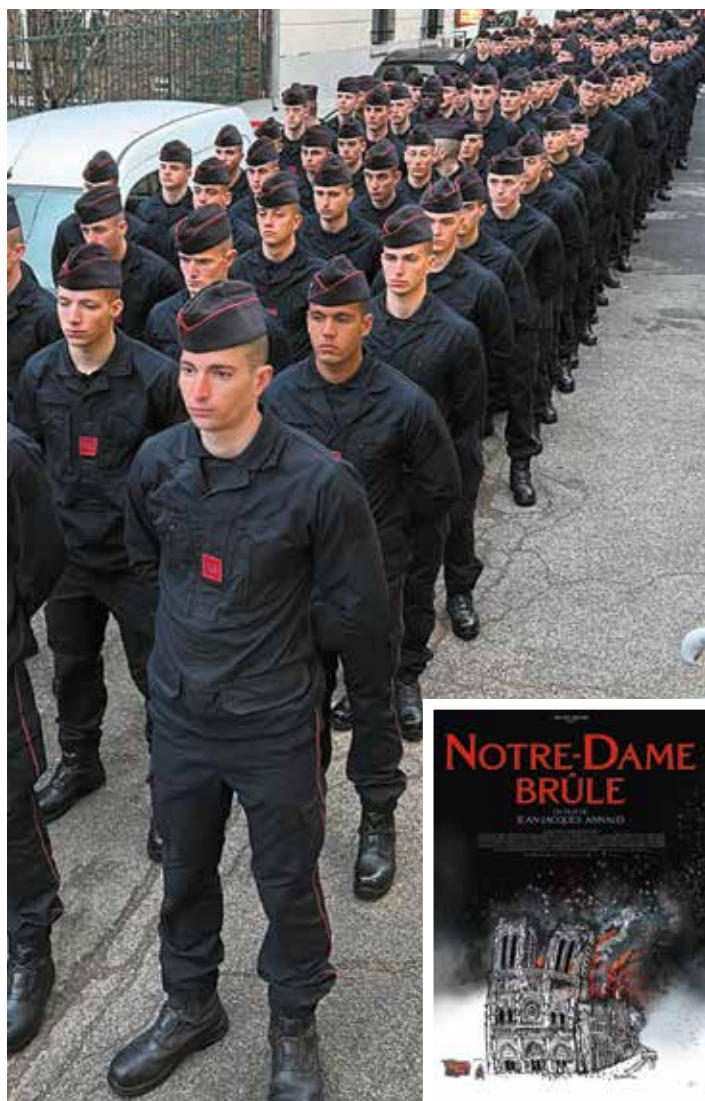
12/03

AVANT-PREMIÈRE : «NOTRE-DAME BRÛLE»

Plus de 250 pompiers de Paris étaient présents à l'avant-première du film «Notre-Dame brûle» du réalisateur Jean-Jacques Annaud, le 12 mars au théâtre de la ville. En les invitant à la projection, le Maire, Philippe Gaudin a souhaité remercier les pompiers, formés au fort de Villeneuve-Saint-Georges, pour leur courage et leur dévouement.



Le Maire au côté du Colonel Antchandiet-N'Komah, commandant du fort des sapeurs-pompiers de Paris.





TÉLÉPHÉRIQUE CÂBLE 1 le Maire s'exprime

À l'occasion de l'avancement du projet du téléphérique, censé relier Créteil au Bois Matar par les airs, le Maire réitère son opposition à l'initiative qu'il juge dommageable pour les futurs usagers et les Villeneuvois. D'une utilité publique discutable, le Câble 1 impliquera également d'importantes nuisances sonores et environnementales.

Le projet du Câble 1 est applaudi comme une innovation pionnière dans le transport francilien.

Qu'en pensez-vous ?

« Cette idée est, certes, très innovante. Je suis le premier à me réjouir qu'on puisse utiliser le système de téléphérique pour le transport en commun. Mais le problème n'est pas là. En vérité, le projet tel qu'il est construit n'apporte strictement rien aux Villeneuvois.

Permettez-moi de citer Elodie Hanen, directrice générale adjointe en charge du développement d'Île-de-France Mobilités : c'est une « fausse bonne idée » (Le Point, 25 mars 2019). Ce n'est pas moi qui le dit ! **Les chiffres des études d'impact signalent le fait qu'aux heures de pointe, ce téléphérique n'accueillerait que 160 utilisateurs potentiels au Bois Matar, c'est-à-dire 11% de voyageurs. Autrement dit, la clientèle villeneuvoise représenterait 1 seule cabine sur 10 !** C'est dérisoire au vu des efforts de constructions aux 132 millions d'euros que coûte ce projet !

Par ailleurs, que feront les usagers une fois arrivés sur le Plateau ? La gare RER est située à 1,9 km à pied, et le bus J1 est déjà très engorgé en heure de pointe. Le tracé de ce téléphérique est tout bonnement mal pensé. »

Le projet semble promettre que le Câble 1 réduira les nuisances causées par le reste du trafic.

Qu'en pensez-vous ?

« À dire vrai, pas du tout. Notre ville subit déjà les nuisances des avions, du RER et des embouteillages, et le téléphérique n'arrangera rien. **Les rapports d'expertise affirment que le projet causera des nuisances sonores supérieures à la limite réglementaire pour plusieurs habitations de la ville. Et cela 20 h/24, de 5 heures à 1 heure du matin.** Tout cela sans compter l'engorgement des places de parking et la suppression de 18 places prévues dans la construction du Câble 1. »

Ces conséquences ne sont-elles pas un mal nécessaire pour atteindre des objectifs écologiques ?

« J'ai évoqué l'impact infime voire néfaste que le Câble 1 aura sur la circulation dans la commune. Par ailleurs, **les réglementations de sécurité impliquent de couper presque 35 000 m² d'arbres sur le trajet du téléphérique.** Tout cela sans compter les inquiétudes de l'Autorité Environnementale, et la destruction pure et simple du paysage champêtre dont peuvent encore aujourd'hui profiter les habitants du Plateau.

Ce projet a beau sembler parfait dans un bureau de Paris intramuros, sur le terrain, c'est tout autre chose. »

LE PROJET DU TÉLÉPHÉRIQUE CÂBLE 1

COÛT
132
MILLIONS
D'EUROS

DÉBUT
DES TRAVAUX
2^{ÈME}
TRIMESTRE
2022

MISE EN
SERVICE
2025





LES TRAVAUX en ville

Rue Henri Leduc Rue de la Marne



Les travaux d'aménagement de la rue Leduc ont commencé à la fin du mois de février 2022. **Un bassin de stockage visant à recueillir les eaux pluviales a été creusé, de façon à éviter une saturation des réseaux souterrains ainsi que des inondations dans cette zone du centre-ville.** Dans la continuité de ces opérations réalisées dans le cadre du PNRQAD, les travaux de réfection de la rue de la Marne débiteront prochainement pour une période de deux mois environ.

La Place Mouliérat change de visage



Rue Henri Janin : travaux terminés !



Le 22 mars dernier, les travaux de la rue Henri Janin étaient réceptionnés au terme d'une inspection menée par le Maire et les services de la ville.

Longue de plus de 500 mètres, cette artère du centre-ville a été complètement rénovée pendant plusieurs mois. **1 400 000 € ont été investis par la ville dans ces opérations.**



Après les opérations réalisées sur la chaussée et le pavement, **des agrès ont été installés par le service des sports pour les activités de plein air sur la place Mouliérat.**

Ces travaux incarnent la volonté de la municipalité de faire de cette place le cœur battant du quartier de Triage.

LA MUNICIPALITÉ poursuit le redressement

2020 : un héritage budgétaire alarmant

Les choix budgétaires de la précédente équipe municipale, durant des années, ont plongé les finances de la commune dans une situation inquiétante : l'épargne nette réduite à néant, les recettes non pourvues ou mal gérées et le cumul d'emprunts ont obéré la capacité d'investissement de la ville.

La durée de désendettement à l'arrivée de la nouvelle équipe municipale était **de 24 ans alors que la norme moyenne et acceptable est d'environ 10 ans maximum.**

La nouvelle équipe municipale a ainsi hérité d'un budget catastrophique en 2020, comme l'a souligné la chambre régionale des comptes dans son rapport transmis en décembre 2021.

Le Maire a souhaité relever les finances pour sortir la ville de cette situation financière alarmante.



C'est quoi le budget d'une commune ?

Au cœur des finances municipales, le budget est l'outil indispensable au Maire pour déterminer les recettes et les dépenses qui permettront de réaliser les politiques publiques qu'il engage pour la commune et ses habitants.

Le budget se construit en plusieurs étapes :

- 1 **Le débat d'orientations budgétaires (DOB)** qui a été présenté le 10 mars dernier au conseil municipal. Son rôle réside dans la préparation de l'examen du budget de l'année à venir pour donner, à l'assemblée délibérante, les informations pour exercer leur pouvoir de décision lors du vote du budget.
- 2 **Le vote du budget primitif** qui a eu lieu le 7 avril au conseil municipal. Le budget de l'année se compose de deux parties :
 - **La section fonctionnement** qui regroupe toutes les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement de la collectivité (salaires du personnel communal, location de salles...).
 - **La section investissement** qui présente les dépenses destinées à réaliser des équipements comme la réfection d'une route ou la construction d'un bâtiment.
- 3 **Les décisions modificatives** : au cours de l'année, le conseil municipal peut voter une décision modificative pour ajuster le budget primitif.

2021 à Villeneuve-Saint-Georges



34 862
HABITANTS



44,87%
LOGEMENTS SOCIAUX
26% POUR LE DÉPARTEMENT



9 382 €
REVENU MOYEN /HBT
16 496 € REVENU MOYEN NATIONAL



16,7%
TAUX DE CHÔMAGE
7,4% DANS LE DÉPARTEMENT

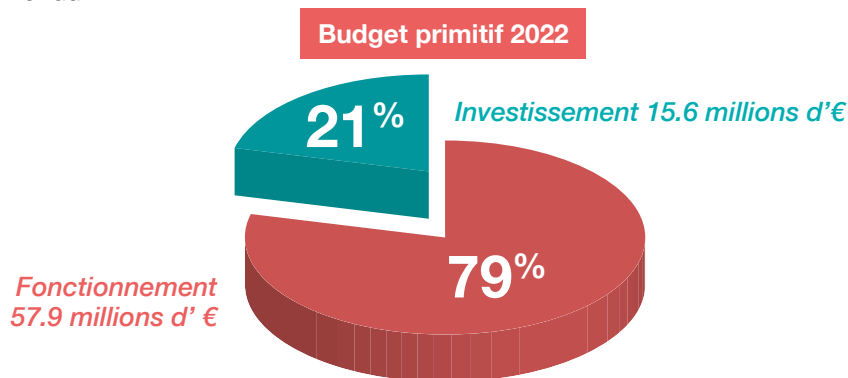


63%
FOYERS NON IMPOSABLES
41% POUR LE DÉPARTEMENT

des finances communales

2022 : un budget tourné vers l'avenir

Dans un contexte où les contraintes financières s'alourdissent, les actions engagées par la municipalité depuis 2020, ont permis de protéger le contribuable Villeneuvois et la qualité du service public rendu.



Les charges de la collectivité consomment **79 %** du budget.
21 % sont consacrés aux investissements.



**EMMANUELLY
GOUGOUGNAN-ZADIGUE**

Adjoint au Maire en charge des finances de la commune

« En 2022, il nous faudra continuer à assainir les finances de la ville pour retrouver notre capacité d'investissement et une épargne suffisante pour financer les projets à venir. »

Maîtrise des dépenses et de la dette

La municipalité a construit une stratégie de gestion qui garantit la bonne adéquation entre **les moyens, les ressources et les projets envisagés** pour la commune, tout en optimisant les dépenses de fonctionnement pour dégager de nouvelles marges de manœuvre.

2022 : aucune augmentation des taux d'imposition

MONTANT DE LA DETTE



La dette est passée de **44,49 millions d'euros** en décembre 2019 à **41,59 millions d'euros** en décembre 2021 soit une baisse de 6,5 %.

Investir pour renforcer l'attractivité

La capacité d'investissement pour 2022 est évaluée à **3 650 918 €** et les crédits de paiement seront affectés essentiellement aux projets suivants :

- La vidéo protection : **500 000€**
- L'opération NPNRU* : **227 500€**
- La réfection de la voirie (achèvement de la rue Janin) pour **450 000€**
- L'éclairage public : **250 000€**
- L'informatique dans les écoles : **146 800€**
- L'aménagement d'une unité d'enseignement pour enfants de maternelles présentant des troubles du spectre autistique : **140 000€**

La ville devra tenir le cap de la poursuite d'efforts de gestion pour maintenir son autonomie financière et une capacité à investir pour garantir sereinement les futurs investissements.

Les enjeux des projets urbains de la ville permettant de renforcer les équipements, d'améliorer le bâti, de garantir les espaces collectifs et de lutter contre l'insécurité ne sont pas sans conséquence sur les budgets des prochaines années.

2 grands projets urbains impactent la stratégie d'équipement de la ville sur la période 2022/2031 :

- **231 M€** pour le NPNRU* dont le reste à charge pour la ville est estimé à 22 M€
- **58 M€** pour le PNRQA** dont le reste à charge pour la ville est estimé à 13 M€

*NPNRU : programme national de rénovation urbaine. **PNRQAD : nouveau programme national de renouvellement urbain

PLAN MARSHALL : le Maire et le Député en première ligne

En décembre 2021, le Maire, Philippe Gaudin et le Député du Val-de-Marne, Laurent Saint-Martin, avaient interpellé les pouvoirs publics à propos de la situation particulièrement dégradée de la ville dont avait hérité la nouvelle municipalité. Les nombreux projets, engagés pour redresser la commune, ont besoin de soutiens financiers.

C'est pourquoi, **6 ministres se sont déplacés à Villeneuve-Saint-Georges** afin d'établir des constats de terrain et de prendre des mesures à la hauteur des enjeux et du programme ambitieux du Maire pour faire avancer la commune.



1. Décembre : Emmanuelle Wargon, Ministre du logement a annoncé la participation de l'État à hauteur de 3,5 millions d'euros dans le cadre des « fonds friches ». **2. Janvier** : visite de la Ministre des Sports, Roxana Maracineanu, et de la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, Sophie Cluzel à l'occasion de la semaine olympique et paralympique à l'école élémentaire Jules Ferry. **3. Février** : Nadia Hai, Ministre chargée de la ville, a abordé le projet de la Cité éducative avec les équipes pédagogiques de la ville au collège Roland Garros. À travers le label Cités éducatives, le Gouvernement veut fédérer tous les acteurs de l'éducation scolaire et périscolaire, dans les territoires qui en ont le plus besoin. **4. Le 10 mars**, la Ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Elisabeth Moreno, est venue rencontrer les collégiens pour échanger sur le sujet sensible de l'endométriose. Elle a prolongé sa visite par un échange avec des associations villeneuvoises engagées pour les droits des femmes.

7 000 000 €
versés par l'État,
pour un nouveau
commissariat



Le 8 février, après avoir visité le commissariat, le Ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a annoncé que les pouvoirs publics financeraient à 50 % la construction d'un nouveau commissariat à Villeneuve-Saint-Georges.



Le 14 mars, le Ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, est allé à la rencontre des élèves villeneuvois de l'école Condorcet et des équipes enseignantes de la commune afin de discuter des dispositifs de dédoublement des classes proposés par les services de l'État.





DOSSIER

PROPRETÉ URBAINE ET ENVIRONNEMENT

Un défi permanent
et des agents sur tous les fronts

Chaque jour, plus de 80 agents des services de la propreté urbaine et des espaces verts œuvrent au nettoyage et à l'entretien de l'ensemble du domaine public et des espaces arborés.

Un travail colossal pour maintenir la ville propre et agréable à vivre.

La propreté urbaine comme l'environnement ne sont pas seulement l'affaire des agents municipaux, ils concernent aussi les Villeneuvois.

Le Maire et son équipe, en appellent au bon sens et au respect de chacun. Un papier jeté dans une poubelle, des touffes d'herbe arrachées devant chez soi, un appel pour signaler un dépôt sauvage, les poubelles déposées dans les conteneurs dédiés... l'implication de tous et de simples gestes sont nécessaires pour améliorer le cadre de vie dans la commune.

LE SERVICE propreté urbaine

Mégots, déjections canines, dépôts sauvages, vidage quotidien des poubelles de rue, tags, affichage sauvage, ramassage des feuilles mortes, nettoyage des rues, du sous-terrain de la gare ou encore des places après le marché et des différentes manifestations.... **Les missions des agents du service propreté urbaine sont multiples.**

3 équipes sont réparties sur 3 secteurs de la commune afin d'apporter **une présence quotidienne dès 6 h du matin, dont 5 personnes durant les week-ends et jours fériés.**

Les agents spécialisés disposent d'outils adaptés selon leurs actions manuelles ou mécaniques : outils à main, chariots de propreté, souffleurs, mini-bennes, aspirateurs de voirie, balayeuses, nettoyeurs.



41
AGENTS



250
POUBELLES



66
KM DE VOIRIE



DÉSHERBAGE

Le désherbage est un problème important pour la commune. C'est aussi une question de civisme et de responsabilité de chacun.

Si les agents de la ville réalisent le désherbage des parcs, des jardins et des espaces publics (rues, escaliers...), pour la bonne tenue des quartiers, **il est bon que les Villeneuvois participent à cet élan** et effectuent le désherbage des plantes qui se situent au pied de leurs murs, devant leurs maisons.



HALTE aux incivilités !

Faire disparaître les incivilités représente une part très importante du travail quotidien des agents du service de la propreté urbaine.

DÉPÔTS SAUVAGES

À Villeneuve-Saint-Georges, les dépôts sauvages sont au premier rang des incivilités.

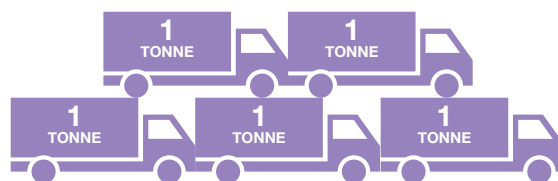
Chaque jour, **5 tonnes de déchets déposés illégalement dans les rues sont ramassés par les services municipaux et ceux du territoire Grand-Orly Seine Bièvre**, ce dernier a en charge les compétences de gestion des déchets, encombrants et dépôts sauvages de la ville.

Cette situation insupportable est due au comportement néfaste de certains habitants et de personnes extérieures à la ville.

La police municipale est très active sur la répression de ces dépôts sauvages. **Les auteurs de ces faits s'exposent à des amendes et sont régulièrement retrouvés** par les services pour répondre de leurs actes.



Centre-ville, rue de Verdun.



5 TONNES DE DÉPÔTS SAUVAGES ENLEVÉS PAR JOUR

ORDURES

Depuis le 4 avril, les jours de collectes des ordures ménagères, verre, végétaux, emballages et papiers, encombrants ont changé.

La ville est mauvaise élève sur le tri sélectif mais aussi sur le poids des ordures ménagères collectées par habitant chaque année.

Des efforts sont encore à accomplir pour réduire nos déchets et participer à la protection environnementale.

INFO collectes des déchets 01 78 18 22 25.

Ordures ménagères - poids par hab./an*



334 KG
VILLENEUVE-
SAINT-GEORGES



293 KG
ÎLE DE FRANCE



254 KG
NATIONAL

*Chiffres enquêtes du Territoire 2019 / Ademe 2017

DÉJECTIONS CANINES

Le ramassage des déjections canines est une affaire de responsabilité quant au bien-être des autres. Les propriétaires concernés passent outre les règles élémentaires de savoir-vivre et font supporter aux autres leurs incivilités.



DÉCHETERIE

Depuis le 2 avril 2022, une carte d'accès est obligatoire pour accéder à la déchetterie.

Cette nouvelle carte permet :

- 12 passages par an avec un véhicule particulier uniquement.
- 2 m³ maximum par passage.

Formulaire de demande de carte d'accès disponible en mairie ou sur www.villeneuve-saint-georges.fr

L'ENVIRONNEMENT : un enjeu majeur



Si la propreté est la première image qu'une ville offre à ses habitants, la municipalité met un point d'honneur à agir concrètement dans le domaine environnemental.

La ville dispose d'un service des espaces verts étoffé, avec **40 agents** qui entretiennent en permanence les **35 hectares d'espaces arborés**, des parcs aux terre-pleins de voirie en passant par le cimetière communal.

Créer, protéger et développer le patrimoine végétal et paysager, chaque agent a pour mission de préserver l'environnement dans la pratique quotidienne de l'entretien des espaces verts publics.

Parallèlement, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de développement durable, impulsée par le Maire, les agents sont mobilisés pour des actions de sensibilisation : **visites des serres municipales, ateliers pédagogiques, recyclage...**

La ville s'inscrit ainsi dans plusieurs démarches afin de favoriser la biodiversité et d'améliorer la qualité de vie et la diversité paysagère :

- **L'adhésion à la charte Phyt'Eaux Cités** : prévention et sensibilisation pour limiter l'emploi des produits phytosanitaires sur les bassins de la Seine afin de stopper la contamination de l'eau.
- **Le « Zéro phyto »** : suppression des engrais chimiques sur les massifs fleuris et arbustifs ainsi que les pelouses.
- **La gestion différenciée du cimetière**, conçu comme un espace jardiné, où le végétal n'est plus une contrainte avec l'enherbement des allées.

L'éducation à l'environnement est un enjeu majeur afin de modifier les pratiques de consommation et sensibiliser les habitants comme les visiteurs au respect des milieux naturels et urbains.

Les espaces verts en chiffres

40
AGENTS

30
HECTARES
ARBORÉS

340
SUSPENSIONS
FLORALES

150
JARDINIÈRES

33 000
PLANTES / AN

15
TONNES DE TERREAU / AN

PLANTES
100%
ORIGINE FRANÇAISE
PRÉPARÉES
DANS LES SERRES
MUNICIPALES

APPEL AU CIVISME : élagage des arbres et des haies

Pour la sécurité de tous :

- Les riverains doivent **obligatoirement élaguer ou couper les haies, arbres, branches et racines** qui dépassent sur la voie publique, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons ou que la visibilité de la signalisation et des intersections ne soit pas altérée.
- **Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à plus de 2 mètres de haut** du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

La Mairie compte sur le civisme des Villeneuvois concernés pour éviter des mises en demeure contraignantes et, sans résultat, l'ordonnance de travaux d'élagage à la charge des propriétaires négligents.



OPÉRATION NETTOYAGE des berges

L'association OSE a organisé une opération bénévole de nettoyage des berges de Seine le 20 mars dernier.

Plus de 50 volontaires ont retiré plusieurs tonnes de déchets en présence du service jeunesse de Chevilly-Larue, de l'école internationale portugaise de Saint-Cloud et des élus de la ville.



Agenda

13 AVRIL

Jardin ambulant - 14h à 17h
Semis, repiquage et plantation
Gratuit

26 ET 27 AVRIL

Jardin ambulant - 14h à 17h
Fabrication de balconnière
Gratuit

11 MAI

Atelier d'art floral - 17h à 19h
Serres municipales
Gratuit sur réservation au **07 85 62 11 37**

21 ET 22 MAI

Portes ouvertes des serres municipales
10h30 à 17h
Entrée gratuite

21 ET 22 MAI

Fête de la nature - 10h à 18h

15 JUIN

Opération propreté avec le CME - 10h
Place Mouliérat à Triage - Ouvert à tous

Atelier d'art floral - 17h à 19h

Serres municipales
Gratuit sur réservation au **07 85 62 11 37**

Serres municipales
105 bis, avenue Anatole France
Jardin ambulant - 3 rue de la Marne



PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : le Maire interpelle les bailleurs sociaux

Le 8 mars 2022, lorsque les cours du gaz flambaient déjà sous l'effet de la guerre en Ukraine, **le Maire Philippe Gaudin a sollicité les principaux bailleurs de la ville pour protéger les Villeneuvois.**

Chaque foyer français subit fortement la flambée des prix du gaz et l'augmentation des charges de loyer. Tous les locataires villeneuvois, des HLM et des copropriétés, ont vu augmenter considérablement le montant de leurs provisions de chauffage et le prix du mètre cube d'eau chaude, notamment sur les charges des mois de janvier et février 2022.

L'explosion générale des prix de l'énergie a des répercussions sur les opérateurs. Aujourd'hui, le Gouvernement a mis en place un dispositif qui permet d'amortir cette flambée des prix. Ce bouclier tarifaire sur le gaz permet aux bailleurs de bloquer les charges pour ne pas les répercuter sur les locataires. En retour, ces derniers recevront une compensation financière de l'État.

De nombreuses familles villeneuvoises sont durement touchées par la crise économique et sociale. La guerre en Ukraine, avec ses conséquences économiques et financières et le drame que représente ce conflit en Europe, risque d'aggraver les difficultés des familles.

Le Maire a donc demandé aux principaux bailleurs sociaux, Valophis, I3F, ICF, Toit et joie, qui gèrent le parc locatif de la ville, d'utiliser tous les dispositifs et les moyens nécessaires (dont le bouclier tarifaire sur le gaz) pour compenser, dans les plus brefs délais, cette hausse des charges énergétiques afin de protéger les ménages villeneuvois contre l'explosion des prix qui se répercute sur leurs factures mensuelles.

L'équipe municipale reste vigilante sur les réponses que les bailleurs sociaux de la ville proposeront d'apporter à cette situation de précarité énergétique qui frappe les familles Villeneuvoises.

DEMANDE DE LOGEMENT : le service habitat à votre écoute

Vous souhaitez déposer une demande de logement social ? **Inscrivez-vous :**

- en ligne via le site **www.demande-logement-social.gouv.fr**,
- en retirant un dossier **auprès du service habitat**,
- en prenant rendez-vous avec **une conseillère logement par téléphone**.

Les demandes de logements sociaux sont très nombreuses. La commune possède très peu de logements (moins de 3% du patrimoine de Valophis) et toutes les sollicitations ne peuvent recevoir de réponses favorables.



SERVICE HABITAT - 22, rue de Balzac - 01 43 86 38 47



LA MAISON DES SENIORS, un lieu-ressource pour les + de 60 ans

Les Villeneuvois peuvent profiter de la nouvelle Maison des seniors depuis décembre dernier afin d'avoir accès à tous les services et les informations dédiées aux seniors, ainsi qu'à des activités adaptées.

L'équipe du CCAS les accueille en leur proposant de nombreux moments de loisir et de convivialité, **tels que des séances de Taïchi, de Yoga, de gymnastique d'autonomie, mais également des ateliers informatiques permettant d'acquérir les bases de la navigation sur internet.**

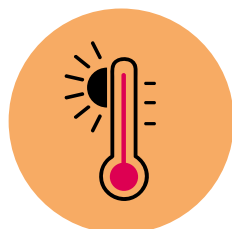
La Maison des seniors constitue un point central d'informations pour obtenir des renseignements



Cours de gymnastique à la Maison des seniors.

sur les portages de repas, l'aide quotidienne à l'habillage ainsi que les autres facilités proposées par le service d'aide à domicile, mais aussi pour l'aide à la réalisation des démarches administratives.

La Maison des seniors est un lieu convivial ouvert à tous les Villeneuvois qui souhaitent y passer un moment agréable au long de la journée.



PLAN CANICULE : pensez à vous inscrire

Le plan canicule permet de veiller sur les personnes fragiles et sujettes à d'éventuelles conséquences des montées de température estivales.

Pour bénéficier ou faire bénéficier vos proches des appels de courtoisie et des différents services du service d'aide à domicile durant l'été, inscrivez les coordonnées du bénéficiaire souhaité sur le fichier des personnes vulnérables.

Lors des canicules, les salles polyvalentes climatisées ainsi que les jardins de la Maison des seniors permettent aux seniors qui le souhaitent de venir s'y ressourcer.



Inscription : 01 45 10 13 20 ou par mail à pmad@villeneuve-saint-georges.fr

100tenaires



Mme Andrée Madeleine Renard
née le 28 décembre 1921



Mme Fernande Caille
née le 30 décembre 1921



Mme Georgette Roudier
née le 13 janvier 1922

VILLENEUVE

labélisée

« Cité éducative »

La ville a obtenu le label national « Cités éducatives » en 2021, un programme gouvernemental qui a pour **objectif d'intensifier les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes des quartiers prioritaires, de la naissance à l'insertion professionnelle.**

Sa dimension novatrice repose sur une conception globale de la réussite : elle doit être à la fois scolaire et personnelle. La Cité éducative nourrit le projet d'amener les jeunes Villeneuvois à avoir de l'ambition pour les aider à construire leur parcours personnel et professionnel.

Ce label concerne les **6 écoles du quartier Nord** de la ville, le collège Roland Garros et le lycée François Arago.

Ce quartier enclavé et excentré, souffre d'une image dégradée, il représente 22 % de la population totale de la commune et les 0-24 ans y représentent 42,5 % de la population.

Cité Éducative est un dispositif expérimental, d'une durée de 3 ans, qui associe plusieurs acteurs éducatifs : l'Etat, les services municipaux, les écoles, les associations et les parents.

Les protagonistes, de cet ambitieux projet pédagogique, se sont réunis autour de 6 thématiques prioritaires pour le quartier nord :

- Le rôle de l'école,
- La parentalité,
- La continuité éducative,
- La santé,
- La fracture numérique,
- Le champ des possibles.



Cité éducative du quartier Nord en chiffres



2 900
ÉLÈVES
CONCERNÉS



750 000 €
VERSÉS
PAR L'ÉTAT
SUR 3 ANS

La démarche «Cité éducative» poursuit l'objectif d'une réussite et d'un épanouissement pluridisciplinaire.

À l'issue de ces 3 années d'expérimentation sur le quartier Nord, l'ensemble de la ville pourra acquérir de nouvelles méthodes de travail, et ce, de manière pérenne.

AGENDA FAMILLES

VACANCES D'ÉTÉ aux centres de loisirs

Les inscriptions seront ouvertes du 9 mai au 3 juin.
Infos au 01 71 34 60 03

POINT INFO petite enfance

Besoin d'un renseignement sur les modes d'accueil des tout-petits ?

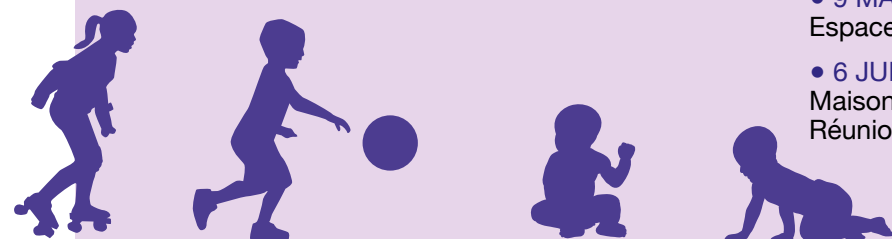
• 9 MAI 2022 - 9h30

Espace Léopold Sédar Senghor

• 6 JUIN 2022 - 14h

Maison des jeunes du Plateau

Réunions gratuites – sur inscription au 01 71 34 60 04



1^{ÈRE} ÉDITION du Grand Oral Citoyen®

“
**GRAND
ORAL
CITOYEN**
”

Ce concours a pour but de développer **le talent oratoire de jeunes Villeneuvois de 13 à 20 ans**, ainsi que de les sensibiliser aux questions de citoyenneté et des valeurs républicaines, à travers des grands textes.

Entre avril et septembre 2022, **50 jeunes Villeneuvois** seront accompagnés par les meilleurs formateurs dans leur pratique de l'éloquence **afin d'améliorer leur prise de parole en public**.

Les participants du concours apprendront à s'exprimer avec aisance et gagneront en capacité d'émouvoir et de convaincre.

Testez votre talent oratoire autour de la citoyenneté !



Inscrivez-vous avant le 19 avril au Point information jeunesse - Tél. : 01 43 86 39 11

Candidat pour un job d'été ?

Le service jeunesse organise un job dating, le 30 avril, pour les jeunes Villeneuvois qui souhaitent travailler durant l'été.

Les candidats auront l'occasion de profiter des offres d'emplois proposées par **les services de la ville**, dans des domaines tels que la propreté urbaine, l'entretien des bâtiments administratifs, l'hygiène et la restauration, les espaces verts, le service jeunesse et les travaux d'entretien et magasin.

Les entreprises du territoire seront aussi présentes pour offrir aux jeunes candidats un maximum d'opportunités professionnelles.



Rdv au parc de la piscine
18 avenue de l'Europe - 9h à 15h



Un jeu vidéo 100% Villeneuvois



Dans le cadre de ce stage, les participants ont visité l'école de cinéma d'animation Georges Méliès.

15 Villeneuvois de 12 à 17 ans ont été sélectionnés afin de participer à la conception d'un jeu vidéo avec des spécialistes du secteur, de l'écriture du scénario aux phases finales de test.

Commencé en février, ce stage de création durera jusqu'au 29 avril et sera ponctué par un tournoi de e-sport le 2 juillet, avant le lancement du jeu lors des journées du patrimoine en septembre.

Le jeu sera téléchargeable gratuitement par tous les Villeneuvois.



Plus d'infos :
Micro-Folie - 14 bis Rue Pasteur
01 45 98 19 18

À l'affiche

14 AVRIL

Concert des passionnés

CONSERVATOIRE - 20 H

Les meilleurs élèves du conservatoire se confrontent à un répertoire musical de qualité.

Entrée gratuite

Infos au 01 43 89 76 40

**15 AVRIL
THÉÂTRE**

Mademoiselle Molière

SUD-EST THÉÂTRE - 20 H 30

Quoi de plus hasardeux que la rencontre de Jean-Baptiste Poquelin et de Madeleine Béjart ?

En 1661, Molière décide d'épouser la fille de Madeleine, Armande, de vingt ans sa cadette. Ce couple où le génie et le talent se sont mêlés restera à jamais dans la mémoire du théâtre.

Tarifs : 20 € / réduit 10 €

Infos au 01 43 89 54 39


**JUSQU'AU 16 AVRIL
EXPO**

Dessin et sculpture

*MAISON DES ARTISTES - DU MARDI
AU SAMEDI DE 14 H À 18 H*

« Dessin et sculpture » est le thème du challenge créatif que les associations Muse 45 et Terre en couleurs ont donné aux artistes pour cette exposition qui promet d'être éclectique.

Entrée gratuite

Infos au 01 43 82 08 10

16 AVRIL

CHASSE AUX ŒUFS

MICRO-FOLIE - 14 H 30

Ateliers créatifs et chasse aux œufs pour les enfants dans le jardin de la Micro-Folie.

Entrée gratuite

Infos au 01 45 98 19 18


**23 AVRIL
ÉVÈNEMENT**

Fête de la Saint-Georges

PARVIS DE LA MAIRIE

Le saint patron de Villa Nova est célébré en ce jour qui rappelle l'histoire riche, originale et millénaire de notre commune. Pour la 2^e édition de cette fête de la ville, des événements divers égaieront cette journée autour de la mairie.


25 AVRIL

CINÉMA

La baleine et l'escargot

SUD-EST THÉÂTRE - 10 H 30

Ce petit escargot de mer s'ennuie sur le rocher d'un vieux port et rêve de parcourir le monde. Un jour, une grande baleine à bosse lui propose de l'emmener en voyage.

À partir de 3 ans.

L'ours montagne

SUD-EST THÉÂTRE - 14 H 30

Alors que Jonathan se dispute avec sa petite sœur, celle-ci franchit la porte du jardin : soudain enlevée par un ours gigantesque, elle disparaît dans une immense et mystérieuse forêt.

À partir de 8 ans.

Entrée gratuite

Infos : 01 43 89 54 39

27 AVRIL

GOÛTER SPECTACLE

Le rêve de Kiwi

SUD-EST THÉÂTRE - 15 H

Le rêve de Kiwi est l'histoire d'un petit oiseau qui ne sait pas voler. Kiwi rêve d'atteindre la lumière du soleil. Sa rêverie le conduit vers différentes rencontres : une fleur, un papillon, une grenouille, un escargot, un rayon de soleil... Ce conte musical a pris sa source dans la pureté du haïku et se relie au cycle de l'univers. Accompagnées par des berceuses traditionnelles du monde entier, la tendresse des marionnettes invite en douceur dans une histoire poétique et musicale.

Marionnettes à partir de 1 an

Tarifs : 8 € / réduits 4 € et 3 €

Infos au 01 43 89 54 39

Mai

2 AU 27 MAI

ATELIERS CRÉATIFS

MAISON DES ARTISTES

L'association l'Atelier s'installe à la maison Frida Kahlo et propose des journées collectives de création et de visites virtuelles artistiques pour tous.

Entrée gratuite

Infos au 01 43 82 08 10

8 MAI

COMMÉMORATION

MONUMENT AUX MORTS

CIMETIÈRE - 11 H

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945.



14 MAI

MANGAKAÏ

MÉDIATHÈQUE RENÉ-FALLET - 15H

Vous aimez les mangas ? Vous aimez manger ? Alors venez au café manga. En prime, un quiz sur la nourriture dans les mangas avec de jolis lots à remporter.

Entrée gratuite

Infos au 01 56 87 13 40

14 MAI

MUSÉE NUMÉRIQUE

MICRO-FOLIE - 14 H 30

Visite numérique à la découverte de l'Égypte antique, de l'art des pharaons et de la mythologie égyptienne.

Entrée gratuite

Infos au 01 45 98 19 18



13 MAI

CONCERT

Les délices du baroque

EGLISE SAINT-GEORGES - 20H

Ce concert donnera la part belle aux instruments d'époque, notamment la viole de gambe, dont les cordes chantent depuis le 15^{ème} siècle. Venu d'Espagne, cet instrument, popularisé par la renaissance italienne fut réhabilité par le maître Jordi Savall. Surgies des couloirs du temps, ces mélodies ornementées témoignent du mouvement qui fit du baroque un sommet de raffinement artistique.

Entrée gratuite

Infos au 01 43 89 54 39



14 MAI

CINÉ-PRINTEMPS

MÉDIATHÈQUE JEAN-FERRAT - 18H

Projection de film : Le Petit fugitif, de Morris Engel (Etats-Unis, 1953).

Entrée gratuite

Infos au 01 45 95 09 65

21 MAI

MUSÉE NUMÉRIQUE

MICRO-FOLIE - 14 H 30

Visite numérique à la découverte du peintre Claude Monet et des impressionnistes.

Entrée gratuite

Infos au 01 45 98 19 18

Juin

23 MAI

COMMÉMORATION

PARVIS DE LA MAIRIE - 11 H

Journée nationale d'hommage aux victimes de l'esclavage.



4 JUIN

LUOTHÈQUE

& FAB'LAB

MICRO-FOLIE - 14 H 30

Après-midi jeux de société et jeux vidéo

Entrée gratuite

Infos au 01 45 98 19 18

10 JUIN

CONCERT

Au salon de Monsieur Saint-Saëns

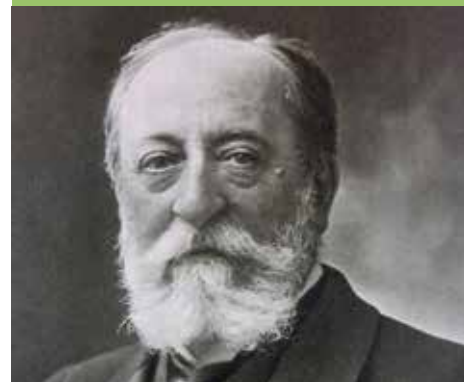
CONSERVATOIRE - 20 H

Ce concert a lieu à l'occasion du centenaire de la disparition de Camille Saint-Saëns, musicien et écrivain français du XIX^{ème} siècle. Auteur de douze opéras et de morceaux célèbres tels que sa « Danse macabre » et son « Carnaval des animaux », ce compositeur romantique a laissé dans l'histoire de l'art un héritage riche et varié.

Au programme : œuvres pour piano, clarinette et cor, accompagnés de nos chanteurs.

Entrée gratuite

Infos au 01 43 89 76 40



VILLENEUVE, terre de jeux et de champions !

Les associations sportives de la ville et leurs bénévoles démontrent une fois de plus leur potentiel à porter de jeunes champions Villeneuvois sur les marches des podiums.



Kanelya (milieu gauche) et Lawrence (milieu droit) entourés de leurs entraîneurs.

TAEKWONDO TEAM VSG : 3 médailles raflées haut la main

Félicitations à **Kanélyla Carabin** pour sa médaille d'or ainsi qu'à **Lawrence Félicité** pour sa médaille de bronze lors des championnats de France de taekwondo en mars.

Seyni Sane, déjà championne de France cadette, a, quant à elle obtenu une médaille de bronze lors de l'Open international d'Alsace.



La jeune championne Seyni.



KARATÉ : une championne de France

Félicitations à **Jade Ozserttas Zera** pour avoir remporté le championnat de France des Ligues aux côtés de l'équipe d'Île-de-France. L'association KOS a également porté le succès de 6 jeunes athlètes médaillés lors de l'Open d'Île-de-France en mars.



LE VILLENEUVE ACADÉMIE FC labellisé

Le club de football de la commune a obtenu une double certification sportive, celle du « **Label Jeunes** » et celle du « **Football féminin** », tous deux décernés par la Fédération Française de Football.



BOXE : 10 médaillés au Bois Matar

Les boxeurs de l'association Jeunesse sportive Bois Matar ont raflé **dix médailles** aux championnats du Val-de-Marne, **dont 2 d'argent et 8 d'or**.



Le Maire Philippe Gaudin en visite au club de boxe du Plateau.



Riadh Tarsim.

VISITE SPORTIVE à Roland Garros

Le 18 mars, **Dora Tchakounté, championne d'haltérophilie, le judoka Luka Mkheidze et le médaillé villeneuvois de handisport Riadh Tarsim** sont allés à la rencontre des élèves du collège Rolland Garros afin de discuter avec eux de leurs carrières sportives.

VILLENEUVE, terre olympique

20
TERRE
DE JEUX
24

Le service municipal des sports a obtenu la certification de la commune par le label « **Terre de jeux 2024** » fondé par Tony Estanguet et l'association des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Ce label permettra aux Villeneuvois de prendre part aux temps forts des JO.

Il a 3 objectifs principaux : faire vivre les émotions du sport et des jeux, intégrer plus de sport dans le quotidien de chacun, mais aussi animer et faire grandir la communauté Paris 2024 sur la ville.

STAGE SPORTIF DES VACANCES DE PRINTEMPS

Les inscriptions sont
ouvertes pour les vacances
de Pâques.

**Du 25 au 29 avril
de 14h à 16h 30**

Multisports, accrobranche
et piscine

**8-14
ans**



INFOS :



Service municipal des sports
01 43 82 48 24
Tarif : 15 € la semaine



Le Maire et le Député Laurent Saint-Martin ont rencontré le personnel hospitalier.

INAUGURATION DU CHANTIER la « Verticale du CHIV* »

Le 9 mars dernier, le Maire Philippe Gaudin, président du conseil de surveillance du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges*, était présent en compagnie de nombreux élus, de la directrice Catherine Vauconsant, ainsi que du personnel hospitalier pour **le lancement du chantier de rénovation du bâtiment principal** porté par l'Agence Régionale de Santé Île-de-France.

Les travaux viseront à mettre en conformité le monobloc au regard de la sécurité incendie, à davantage humaniser les services de soins et à optimiser l'organisation du circuit des patients.

Le montant global des travaux qui seront effectués est de **71 millions d'euros** et vise à moderniser une structure hospitalière qui rayonne dans toute la région.

Ils dureront **jusqu'en 2030**.

Des jeunes formés aux premiers secours

Le service municipal de la jeunesse propose aux Villeneuvois de 12-17 ans une formation diplômante d'une journée à la Prévention Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).

25 jeunes Villeneuvois ont été sélectionnés, ils seront formés au PSC1 les 27 et 28 avril par un formateur externe.



PHARMACIES de garde

DIM. 10 AVRIL

PHARMACIE PIN

12 rue du bac
Ablon sur Seine
01 45 97 60 89

DIM. 17 AVRIL

PHARMACIE DU HAUT PAYS

2 rue Saint Martin
Villeneuve-le-Roi
01 45 97 48 53

LUN. 18 AVRIL

PHARMACIE DU PLATEAU

85 av du Président Kennedy
Villeneuve-Saint-Georges
01 43 82 25 73

DIM. 24 AVRIL

PHARMACIE TAPIN

47 av de la République
Villeneuve-le-Roi
01 45 97 42 83

DIM. 1^{ER} MAI

PHARMACIE ROLAND GARROS

CCial Graviers
Rue Roland Garros
Villeneuve-Saint-Georges
01 43 82 30 25

DIM. 8 MAI

PHARMACIE CARNOT

11 av Carnot
Villeneuve-Saint-Georges
01 43 89 00 44

DIM. 15 MAI

PHARMACIE AICHE

69 rue du Gal de Gaulle
Villeneuve-le-roi
01 45 97 41 22

DIM. 22 MAI

PHARMACIE DES ECRIVAINS

3 rue Courteline
Villeneuve-Saint-Georges
01 43 89 02 50

DIM. 26 MAI

PHARMACIE DE LA TOURELLE

224 avenue du Gal Leclerc
Valenton
01 43 89 11 80

DIM. 29 MAI

PHARMACIE DE LA PASSERELLE

286 bis rue de Paris
Villeneuve-Saint-Georges
01 43 89 09 14



MARCHÉ DU TERROIR : nouvelle édition !

La mairie organise son **3^{ème} marché du terroir** dans le but de promouvoir la consommation des produits français achetés sans intermédiaire et en toute convivialité, cela en présence des agriculteurs et artisans des campagnes françaises.

Venez découvrir une grande quantité de **produits et de saveurs locaux** : pain frais, olives, miel, vins et champagnes, foie gras, terrines, fromages... et bien d'autres produits corses, basques ou encore bretons.

Une cinquantaine d'exposants viendra de toutes les régions de France, du Pays Basque à l'Alsace en passant par l'Auvergne et la Provence, pour vous accueillir tout au long de la journée !



Entrée libre de 8h à 18h

Navettes gratuites - 2 circuits : Triage / Quartiers Nord / HBM & Gare / Plateau / HBM

L'Italie dans votre assiette

Installée depuis 3 mois dans le quartier Triage, l'équipe du restaurant Casanostra propose une carte consacrée aux **spécialités italiennes** (pizzas, pâtes, burratas...) dans un cadre convivial.



La Casanostra
79, avenue de Choisy
01 71 49 68 32

Quoi de neuf à la boutique éphémère ?



Jusqu'au 17 avril, la créatrice de Chats and Fashion expose sa sélection à L'Ephémère et propose à sa clientèle **une large gamme de produits féminins à prix modiques**, allant de la parfumerie aux vêtements.



L'Ephémère
27, rue Anatole France
9h-18h - tous les jours

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

**Les propos énoncés dans ces tribunes engagent la responsabilité de leurs auteurs.
Nous publions les tribunes sans la moindre modification.**

Mieux vivre à Villeneuve avec Philippe Gaudin

Du mieux à Villeneuve !

La sécurité et la propreté ont toujours été la priorité de notre projet et notre volonté de redressement et d'amélioration de la qualité de vie à Villeneuve-Saint-Georges.

De ce point de vue, chacun a pu voir les progrès constatés et les initiatives mises en place par la majorité municipale.

Mais ce n'est pas tout, il faut aussi assainir les finances communales et le vote du budget 2022 nous permettra de poursuivre le redressement des finances locales, mises à mal par plusieurs années de mauvaise gestion socialo-communiste.

À la demande des services de l'État, le projet de rénovation du quartier nord a dû être « raboté » pour pouvoir être adapté aux possibilités financières de la ville. Les projets d'aménagement du centre-ville ont été revus dans la mesure du possible. L'opération Carnot 1 va démarrer cet été, la démolition de l'îlot Dazeville à l'entrée du centre ancien est terminée. Du côté de Triage, de nouveaux logements vont également être réalisés, permettant de redynamiser ce quartier historique de Villeneuve.

Plus que jamais notre détermination est totale pour faire de notre ville un lieu où il fera mieux vivre où chacun pourra s'épanouir en toute sécurité. Nos pensées vont également à la population ukrainienne victime de l'agression russe et martyrisée par les bombardements.

Villeneuve bouge, Villeneuve avance !

Les élus de la majorité avec Philippe Gaudin.

Ensemble pour Villeneuve

Privatisations de services municipaux

La majorité municipale n'aime pas le service public. Après avoir très vite appliqué la fin des 35h des fonctionnaires, réduit le nombre d'agents, augmenter la précarité, acter le démantèlement de leur outil local et solidaire de gestion des œuvres sociales, répéter sans cesse que le CMS Henri-Dret coûte cher, c'est la privatisation de missions dévolues aujourd'hui au service de la voirie qui est privatisé.

Alexandre Boyer, Sylvie Altman

Citoyen Écologiste Villeneuvois (C.E.V.)

La majorité municipale se braque

Une fronde dans la majorité municipale a retoqué la demande d'intégration au dispositif expérimental d'encadrement des loyers proposé par le maire. Ce refus bloque également la candidature des 11 villes du territoire Grand Orly Seine Bièvre (GOSB). Ce dispositif, prévu jusqu'en novembre 2023, vise notamment à mieux comprendre les loyers pratiqués par typologie de logement dans la ville et à lutter contre la flambée des prix des loyers et les marchands de sommeil.

Nous, élu.es divers gauches et écologistes protestons contre cette décision qui va à l'encontre des intérêts des villeneuvois.es, dont une grande partie paie des loyers exorbitants alors même qu'ils vivent dans des habitations vétustes.

Birol Biyik, Tania Nioka, Zoubida El Foukahi

Le Réveil de Villeneuve-Saint-Georges

La discorde s'accroît dans la majorité municipale. Monsieur Gaudin destitue un adjoint au Maire par an. Vous l'aurez compris, cela ne respire pas la santé chez les excessifs de droite.

Thiaba Bruni et Eric Colson

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Ilan BELKACEM, Ahaana NADARASA, Ashley MENSAH, Coumba TRAORE, Jade THAMBIRAJAH RIVAL, Alana SEMEDO CABRAL, Wajih ALOM, HADDADA Elyas, Zenovia MACOVEI, Anass OHAROUN, Axelle-Edzer JEROME, Navanthiga KANTASAMY, Sofia BITRE, Shadi MEZERAL, Mohamed BADRA, Houde BOULKROUNE, Preshan NIRANJAN, Issa TRAORE, Zéven STEPHAN, Feyza TOPKAYA, Micael GUEDES DA SILVA, Castiel CHARDIN, Ulysse MALIK, Nayra KONATÉ, Mohamed NIKIEMA, Kehry BLONBO, Tracy RAZAFIMAHEFA, Isaac LUYEYE NDOMBASI, Romy SOARES, Diakaridia COULIBALY SIDIBE.

MARIAGES

Mustapha ASSEKAL et Fatima-Ezzahrae GOURD.

DÉCÈS

Lionnel KOUKOU CISSOKO, Pierre MASSET, Kadrushe FAZLIJA.

NUMÉROS UTILES

Samu : 15

Police secours : 17

Samu social : 115

Enfance maltraitée : 119

Violences conjugales : 3919

Urgence enfant disparu : 116 000

Commissariat de Police municipale : 01 45 10 11 15

Commissariat de Police nationale : 01 45 10 13 50

Centre Hospitalier Intercommunal : 01 43 86 20 00

SOS Médecins : 01 47 07 77 77

Dépannage électricité ENEDIS : 09 726 750 94
(coût d'un appel local)

Dépannage GRDF : 0 800 47 33 33
(N° vert, gratuit depuis un poste fixe)

Urgences Suez eaux 24h/24 : 0 977 401 142
(coût d'un appel local)
SyAGE : 01 69 83 72 00
01 69 83 72 72 (astreinte)

MODE
D'EMPLOI

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE Dimanches 10 et 24 avril 2022

OÙ VOTER ?

- Dans votre bureau de vote habituel.
Celui inscrit sur votre carte d'électeur.
Votre pièce d'identité est obligatoire.

QUI PEUT VOTER ?

- être de nationalité française ;
- être âgé de 18 ans révolus ;
- être inscrit sur la liste électorale à Villeneuve-Saint-Georges.

Vérifiez votre situation électorale sur www.service-public.fr ou appelez la mairie au 01 43 86 38 00

EN CAS D'ABSENCE. DONNEZ PROCURATION.

Vous pouvez donner procuration à un voisin ou à un proche qui votera pour vous. **Il peut recevoir 1 procuration de vote** et doit être inscrit sur les listes électorales de la commune ou d'une commune différente.

> Comment faire ?

- L'électeur qui donne procuration doit se présenter en personne et avec un justificatif d'identité au Commissariat de police - 162 rue de Paris - sans rdv - ouvert de 9h à 19h.
- Se déplacer de préférence avec la copie de la pièce d'identité de la personne à qui vous donnez procuration et le formulaire **cerfa 14952*03** à remplir sur place avec l'aide de l'agent.

Remplissez votre procuration en ligne
www.maprocuration.gouv.fr

ILS NOUS ONT QUITTÉS

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de **René Villaret**. Figure du quartier de Triage depuis 1968, il travaillait aux grands ateliers de la SNCF et habitait à la mairie annexe où sa femme Gilberte était gardienne. Avec son accent du Sud et son sourire malicieux, il a su faire de ce quartier une place de village où les journées de pétanque se succédaient. En 1983, il part à la retraite dans son Sud natal, rejoindre «son soleil» comme il disait. Nous nous souviendrons de lui comme de ce petit morceau du Sud au cœur de notre quartier des bords de Seine.

Jacqueline Bonneau est décédée dans sa 95^{ème} année. Au sein de la mairie, elle a occupé plusieurs postes pour terminer secrétaire générale des services. En retraite, elle a présidé l'association «Université pour tous».

Nous présentons toutes nos condoléances à leurs familles et leurs proches.



Le magazine de Villeneuve-Saint-Georges est édité par la ville, service communication.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Philippe Gaudin.

DIRECTRICE DE LA RÉDACTION :
Marielle Couësmes.

Rédaction : communicationVSG@villeneuve-saint-georges.fr

CRÉDIT PHOTOS : ville de Villeneuve-Saint-Georges. Adobe Stock.

IMPRESSION : Debouis-Gresil.

TIRAGE : 15 000 exemplaires.

DÉPÔT LÉGAL : à parution.

MAR CHÉ

DU TERROIR

16.04

PLACE DES HBM

8H - 18H

50 EXPOSANTS
PRODUITS
RÉGIONAUX



RESTAURATION SUR PLACE